

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du mardi 11 février 2025

Présents : Philippe TARTIÈRE, Dominique CHATRAS, Nicolas COMBY, Sylvain BARRAT, Catherine LADEVIE, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON.

Excusé : Frédéric BOIVIN, Élia CALE : pouvoir à P Tartière.

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

Début à 20h35.

Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal du 21 janvier 2024.

Approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du Compte Financier Unique 2024 et du budget 2025.

En fonctionnement, peu de changement par rapport à 2024. Le poste de secrétariat repasse de 14h à 17h30, mais à un échelon différent. Une augmentation de 24 % des charges du SIVOS. En recettes, pas d'informations à ce jour sur les dotations de l'État, donc une reprise des chiffres de l'an passé.

En investissement : Un seul emprunt actuellement de 8.000 €/an. Les travaux du SIEG (enfouissement des réseaux électriques sur Cournols) ne débiteront en principe pas avant la fin 2025, mais 20.000 € sont provisionnés tout de même. Il est prévu 36.000 € pour des travaux de voirie, subventionnés à 40% par le Département. Des fins de projets pour 22.000 € pour l'aménagement de la cour de la mairie et d'éventuels travaux pour la maison Astier. Un montant de 45.200 € pour le foyer rural (extension + mezzanine local pompiers). De la signalétique voirie pour 3 000 €.

- En recettes, reprise de 78.153 € au fonctionnement. Un prévisionnel de 63 430€ de subventions pour les différents projets en cours (foyer rural et cour mairie).

Pour le budget de l'assainissement, il n'est pas validé pour le moment.

- Présentation des taux des taxes locales pour 2025 : Taxe d'habitation ; Taxe foncière bâti ; Taxe foncière non bâti

Il est important de se concentrer sur nos ressources. Les taux des taxes n'ont pas changé depuis des décennies. Nos dépenses augmentent, et les ressources de l'État stagnent plutôt. Les taux sont plutôt bas par rapport au reste de la Communauté de communes. Les seules autres recettes de la commune sont les locations de l'appartement de la mairie et les locations du foyer rural.

— À l'unanimité, il est décidé d'augmenter les taxes.

3. Renouvellement convention ADHUME.

Renouvellement avec la Communauté de communes pour adhérer à l'agence

4. SIVOS : Informations données par les élus du SIVOS

Le coût du personnel pour 2025 devrait passer de 157.000 € à 228.000 € suite aux embauches de personnels. En investissement, les travaux prévus nécessiteront un emprunt de 213.000 €, et à condition d'avoir un taux de 80% de subvention.

Difficultés pour estimer le coût des participations pour la commune de Cournols puisque cela dépend du montant des travaux retenus et de celui des subventions obtenus.

Mr le Maire demande au SIVOS de présenter un budget prévisionnel avec et sans les travaux, avant le 1 mars, afin de connaître les chiffres pour 2025 et de voter le budget de notre commune.

Pour information, la participation de la commune pour 2024 était de 35.823 €, et 27 276 € en 2023.

Concernant les subventions du Département (FIC) les communes (Cournols, Olloix et St Saturnin) pourraient en faire bénéficier une partie au SIVOS. Cela a été mis dans les calculs des subventions sans connaître le montant mobilisable de chaque commune.

5. Diagnostic assainissement.

Début de l'étude en fin 2022. Pourtant, pas d'éléments à ce jour. Bien qu'il ait été promis pour la fin 2024 par Géoval...

6. Station d'épuration : travaux.

Quelques dégâts suite au faucardage : une reprise est nécessaire des réseaux sur le bassin du haut. L'utilisation des lingettes génèrent un très mauvais fonctionnement de la station Une distribution de flyers sera faite dans les prochains jours pour sensibiliser les habitants de Cournols. S'il y a aucun résultat, nous serons obligés d'automatiser le dégrilleur de la station.

7. Bouche à incendie n°8 sur Chabannes

Le poteau incendie N°8 au centre de Chabanne sera déplacé et positionner juste devant la citerne incendie. Les travaux sont prévus pour le premier semestre 2025.

8. Questions diverses.

- **Espaces verts** : devis du Ceyran reçu et validé.
- **SAFER** : proposition de recevoir les informations en commune.
- **Église** : Mme Aline MIOCHE accepte d'assumer l'ouverture et la fermeture de l'église, pour faire suite à Mr Maurice Astier dans cette mission. Merci à Maurice et à Aline.

Prochain Conseil : lundi 3 mars à 20h.

- La séance est levée à 22h10.